

**MONDAINI (Gennaro)**, Professeur, associé de l'ARSOM (Venise, 6.2.1874 - Rome, 2.2.1948).

Gennaro Mondaini fut un grand savant. Toute sa vie fut consacrée à la science; il la servit par la parole et par la plume, sans se départir un seul jour, peut-on dire, de cette noble tâche.

Il enseigna à l'Université de Rome et dans de nombreuses autres écoles; il y forma des légions d'élèves. Son enseignement était vivant, captivant, car il mettait dans ses leçons une profonde conviction et il les marquait de l'originalité de son esprit.

Ses publications sont pour ainsi dire innombrables: livres, articles de journaux, articles de revues se succèdent de façon continue au cours de son existence. Sa bibliographie comprend plus de 250 travaux de toute nature. Il ne déposa la plume, littéralement, que la veille de sa mort: elle le surprit en plein travail.

Il avait acquis dans son pays et même à l'étranger une réputation considérable. Plusieurs de ses ouvrages furent traduits en français, telle, notamment, sa célèbre *Histoire coloniale de l'époque contemporaine*.

Il s'était spécialisé dans l'étude de l'histoire coloniale et dans celle du droit colonial. Mais il aborda bien d'autres sujets encore, spécialement des sujets d'économie politique.

C'était un colonial convaincu. La revue *Africa* de Rome vient de lui consacrer un article remarquable, dû à la plume de Mattia Minnini. J'en détache ce passage qui caractérise parfaitement la position prise par Mondaini au sujet de la colonisation:

« Il est à noter qu'à l'encontre de l'anticolonialisme socialiste de Kautsky, Mondaini a toujours nié l'existence d'un conflit idéologique entre le socialisme et la politique coloniale. Il considérait la colonisation non seulement comme un phénomène essentiel à l'économie capitaliste, mais aussi comme un facteur important de l'évolution économique des classes prolétariennes, un instrument de développement et de progrès pour celles-ci.

Il le dit et l'écrivit en toutes occasions. Il l'exposa clairement dans un ouvrage: *Politique coloniale et socialisme* (Rome, 1911), qui servit de prélude à un cours d'histoire et de législation coloniales italiennes qu'il donna à l'Université de Rome durant l'année académique 1911-1912 et qui constitue un document vraiment fondamental en la matière. Il considérait l'expansion italienne en Afrique comme une œuvre d'élévation civile de populations encore barbares, autant qu'une nécessité vitale pour l'Italie prolétarienne. Il défendit ces idées en tous temps, sans s'en écarter jamais. »

Animé de semblables sentiments, il n'est pas étonnant qu'il ait ressenti avec douleur la perte, par sa Patrie, de ses colonies. Aussi passa-t-il les dernières années de sa vie à lutter pour faire effacer cette conséquence de la guerre. A cet effet, il écrivit plusieurs études et mémoires pour mettre en relief les mérites de l'œuvre coloniale de l'Italie en Afrique.

Il concluait une de ces études qu'il présenta au Congrès d'études coloniales en 1946, sur la politique indigène, par ces nobles et courageuses paroles:

« Si la politique coloniale du passé est la meilleure des garanties qu'un pays puisse donner des assurances pour l'avenir en cette matière, aucun doute ne peut surgir au sujet de l'honnêteté de la politique indigène de l'Italie, sur ses aptitudes naturelles, reconnues par l'Histoire, à conduire heureusement des populations de civilisation inférieure qui lui sont confiées à la vie de progrès civils et économiques; à promouvoir avec le temps leurs capacités à se gouverner et à s'administrer elles-mêmes, à s'émanciper aussi (sans courir le danger de retomber dans la barbarie) de la tutelle coloniale, pour entrer dans la famille des peuples libres et souverains. »

Peu de jours avant sa mort, à l'initiative du Centre d'études coloniales, il avait prononcé à l'Athénée de Florence un discours sur *Les*

*colonies et le plan Marshall*. Et, singulière coïncidence, le jour de sa mort, il devait donner à Rome une conférence sur *Disoccupazione, emigrazione e colonie*.

Je m'en voudrais de ne pas aussi relever avec quelle ardeur il défendit, dans ses œuvres et dans ses écrits, les droits des populations indigènes. Il était, en effet, un adepte d'une politique coloniale marquée de l'esprit le plus humain.

Il avait, notamment, consacré un livre, dont il fut rendu compte à l'Institut royal colonial Belge par M. Rolin: *L'Evoluzione del Lavoro nelle Colonie*, et dans lequel il exposait avec une franchise totale ses idées en la matière.

Après le savant, je voudrais célébrer l'homme, l'ami.

Par l'Institut colonial international, dont il était un des membres les plus éminents, j'eus l'honneur d'être beaucoup en rapport avec cet homme éminent.

Il était captivant par l'ensemble des qualités morales qui émanaient de toute sa personne: sa sincérité, sa droiture, son affabilité, son obligeance. Il se donnait pleinement et sans réserve à ses amis, et dans chacune de ses lettres — il écrivait beaucoup et facilement — il laissait déborder son cœur.

C'était d'ailleurs un lyrique.

Il savait improviser des discours qui étaient des chefs-d'œuvre de poésie et d'élévation morale. Comme son esprit et son cœur baignaient naturellement dans les préoccupations les plus nobles, il portait tous les sujets qu'il abordait sur les plans les plus élevés de la conscience humaine.

Gennaro Mondaini conquiert en 1897 son doctorat ès lettres à l'Université de Florence, où enseignaient alors les Villari, Rajna, Tocco, Mazzoni, Vitelli Marinelli et Puini, qui faisaient alors l'honneur de cette Université. Plus tard (en 1902), il prit aussi le grade de docteur en droit à l'Université d'Urbino, alors qu'il occupait la chaire d'histoire au Lycée de la même ville.

Dans l'interval, Mondaini avait approfondi l'étude de l'histoire, de l'économie politique et de la sociologie, pour lesquelles il avait une prédilection. Il suivit à cette fin les cours des Universités de Leipzig et de Berlin (1897-1898), grâce à la réception d'une bourse d'études. Dans ces Universités, il fit la connaissance de plusieurs professeurs célèbres et notamment de Ratzel, le plus grand géographe anthropologue de l'époque. Le jeune sociologue italien jouissait déjà alors d'une renommée sympathique pour avoir publié en 1897 un volume sur *la Question dei negri nella storia e nella società nord-americana* (Question des nègres dans l'histoire et la société de l'Amérique du Nord). Les leçons qu'il reçut dans ces deux Universités l'orientèrent vers les problèmes de l'expansion coloniale, désormais à l'ordre du jour en Allemagne.

Après avoir enseigné pendant neuf ans l'histoire et la géographie dans les écoles moyennes du Royaume (à Urbino, à Potenza, à Pavie) et, à l'Université de Pavie, en qualité de privat-docent, l'histoire et la politique coloniales, chaire nouvelle créée pour lui, en dépit d'une vive opposition au Conseil supérieur de l'instruction publique, qui refusait de reconnaître à cette branche un caractère de discipline autonome, Mondaini fut, en 1907, appelé, à la suite d'un concours public, à enseigner, en qualité de professeur ordinaire, l'histoire commerciale et coloniale au nouvel Institut supérieur des études commerciales, coloniales et actuelles de Rome (aujourd'hui Faculté des études économiques et commerciales de l'Université de Rome).

Depuis lors, il poursuivit sans interruption, jusqu'à sa mort, ses leçons d'histoire économique et de droit colonial, comme professeur ordinaire de cette Faculté, et par intermittence comme chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques; il donna également des cours coloniaux à l'Institut naval supérieur de Naples et à la Faculté de l'économie et du commerce de l'Université parthénopeenne.

Mondaini fut l'un des premiers colonialistes d'Italie; il défendit le colonialisme du haut de

la chaire, par le livre, par la revue et par le quotidien, dans le domaine scientifique et didactique, ainsi que dans le domaine politique (au sein des partis mêmes qui étaient opposés par principe à l'expansion coloniale).

Membre fondateur de l'Institut colonial italien, il dirigea, pendant les trois premières années (1907-1910), la *Revue coloniale*, qui est son organe; il fut tour à tour conseiller central, secrétaire général et vice-président dudit Institut pendant plus de vingt ans (1907-1928).

Il était membre de l'Institut colonial international et de l'Institut royal colonial belge, membre correspondant de la « Regia Accademia dei Georgofili » (Académie royale des amis de l'agriculture) et d'autres sociétés savantes italiennes et étrangères.

Il consacra, en outre, une partie de son temps (pendant une trentaine d'années) à des services publics s'occupant d'enseignement, d'éducation et d'assistance; il fut, entre autres, assesseur de l'instruction publique dans les communes de Pavie et de Rome; et lorsqu'une loi institua le patronage scolaire de la ville de Rome, il en devint le premier président et l'organisateur.

Il est l'auteur d'innombrables publications, — plus de deux cents dans le seul domaine scientifique, — qui comprennent des volumes, des monographies, des études et des notes diverses; certaines ont été traduites en des langues étrangères et l'une: *Manuale di storia e legislazione coloniale del Regno d'Italia* (Manuel d'histoire et de législation coloniales du royaume d'Italie), lui a valu, en 1934, le prix royal de la « Regia Accademia dei Lincei » (Académie des Sciences). Aussi, son œuvre scientifique, qui traite des sujets les plus variés (histoire, économie politique, droit), constitue pour les écoles et pour ceux qui se livrent à l'étude des questions coloniales, en Italie et à l'étranger, une des plus grandes sommes de renseignements des quarante premières années du siècle.

Publications principales: *La questione dei negri nella storia e nella società nord-americana* (Turin, 1898). — *La sfera d'influenza nella storia coloniale e nel diritto* (Firenze, 1902). — I moti politici del '48 e la setta dell'Unità Italiana in Basilicata (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, serie III, vol. IX-X, Roma, 1902). — *Le origini degli Stati Uniti d'America* (*Collezione storica Villari*, Milano, 1904). — *Nuova luce sul moto milanese del 6 febbraio 1833* (Pavia, 1905). — *La costituzione federale australiana* (Pavia, 1907). — *Politica coloniale e socialismo* (Roma, 1911). — *Storia*

*coloniale dell'epoca contemporanea*. Parte I: La colonizzazione inglese (Firenze, 1916). — *La colonizzazione anglaise* (trad. di G. Hervo, vol. 2 Paris, 1920). — *L'assetto coloniale del mondo dopo la guerra* (Bologna, 1921). — La politique coloniale italienne par rapport aux us et coutumes indigènes (Rapport à la session de Rome, 1924 de l'Institut colonial international. *Compte rendu de la Session 1924*, tome II, Bruxelles, 1924). — *Storia e legislazione coloniale del Regno d'Italia*, vol. 2, Rome, 1924-1927 et riveduta col titolo: La legislazione coloniale italiana nel suo sviluppo storico e nel suo stato attuale (Milano, 1941, vol II). — *L'evoluzione del lavoro nelle colonie e la Soc. delle Nazioni*, Padova, 1931 (di quest'opera in collaboraz. con l'on. Cabrini, ès esclusivamento del prof. Mondaini, la Parte I: L'evoluzione del lavoro nelle colonie). — *Colonie e corporativismo* (Relazione all il congresso di studi coloniali, Napoli, 1934). — *La legislazione coloniale italiana nel suo sviluppo storico e nel suo stato attuale: 1881-1940*, Milano, 1941, vol. 2). — *Moneta, Credito, Banche attraverso i tempi* (Roma, 1942). — *Voci molteplici di soggetto storico coloniale* redatte per l'*Enciclopedia Italiana* e da questa pubblicate (fra le più importanti le seguenti: America anglo-sassone, vol. II; Australia, vol. V; Britannico impero, vol. VII; Canada, vol. VIII; Colonizzazione (moderna e contemporanea), vol. X; India, vol. XXVI; Sud-Africa, vol. XXXII, ecc.) e pel Nuovo Digesto italiano (fra le più importanti le seguenti: Colonie, Eritrea, Libia, Somalia Italiana, Occupazione coloniale, Sfera d'influenza, Protettorato coloniale, ecc.).

16 septembre 1957.

O. Louwers (†)